

Vous recevez ce courriel car vous êtes inscrit à notre liste de diffusion.
Si vous ne pouvez pas voir ce message correctement, [ouvrez-le dans un navigateur web.](#)



Montréal 



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**APPEL DE CANDIDATURES AUX ÉCRIVAINS ET AUX ILLUSTRATEURS JEUNESSE
DE MONTRÉAL
POUR TROIS RÉSIDENCES DANS DES ÉCOLES SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Montréal, le 28 septembre 2016 – Le Conseil des arts de Montréal se joint au programme *Une école montréalaise pour tous* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et à Communication-Jeunesse afin d'offrir trois résidences d'auteur et d'illustrateur dans trois écoles montréalaises, pour des créateurs jeunesse habitant l'Île de Montréal.

Les trois résidences s'arriment à un projet de médiation culturelle qui s'articule autour d'un thème prédéfini par l'école et s'adresse à un groupe d'âge spécifique.

Les résidences 2017 se dérouleront à :

École Jean-Nicolet (Commission scolaire Pointe-de-l'Île)

Groupe : 4 classes de 3^e cycle

Thématique : Ouverture sur les autres

« L'ouverture sur les autres nous semble une thématique fort pertinente pour nos élèves. Nous avons par le passé organisé des réseaux littéraires portant sur les différences physiques, l'immigration, l'homosexualité, la guerre, les réfugiés et l'itinérance. »

École Lévis-Sauvé (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys)

Groupe : 4 classes de 1^{er} cycle

Thématique : Les Super héros

« S'il est vrai qu'un héros se distingue par son courage, ses exploits et ses supers pouvoirs, tous autant que nous sommes pouvons aussi devenir des héros dans notre quotidien. »

École de la Petite-Bourgogne (Commission scolaire de Montréal)

Groupe : 2 classes de 2^e cycle

Thématique : Des petits gestes pour demain !

« Comment intégrer l'écologie et l'environnement dans les gestes du quotidien à travers un projet culturel qui s'intégrerait à notre projet éducatif sur les saines habitudes de vie ? Voilà le défi qui nous aimerions relever avec un créateur jeunesse ! »

Ces résidences jeunesse n'ont pas d'équivalent au Québec. Il s'agit d'une occasion unique et privilégiée pour ces écrivains et ces illustrateurs d'entrer en contact avec leur public. La présence d'un artiste dans le milieu de vie des jeunes élèves et des professeurs favorise des expériences créatrices novatrices.

Les écrivains et illustrateurs intéressés doivent être reconnus comme professionnels et se rendre disponibles durant cette période. Le projet de médiation doit être présenté dans le dossier de candidature et **déposé d'ici le 4 novembre 2016**.

Chaque résidence jeunesse est assortie d'une bourse de 10 000 \$, le Conseil des arts de Montréal et le MEESR participant chacun à la hauteur de 5 000 \$. Les critères et normes qui régissent cette résidence sont disponibles sur le site Internet de Communication-Jeunesse :

www.communication-jeunesse.qc.ca/pdf/residence.pdf

À propos de Communication-Jeunesse

Communication-Jeunesse est une association culturelle qui a pour mission la promotion de la lecture et de la littérature québécoise et franco-canadienne pour la jeunesse. Véritable référence en littérature d'ici pour la jeunesse, Communication-Jeunesse œuvre depuis 1971 à soutenir la création de productions littéraires et de rendre celles-ci accessibles aux jeunes d'ici.

À propos du Conseil des arts de Montréal

Le Conseil des arts de Montréal célèbre 60 ans cette année. Partenaire dynamique de la création artistique montréalaise, le Conseil des arts de Montréal repère, accompagne, soutient et reconnaît l'excellence et l'innovation dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles. Depuis 1956, le Conseil des arts de Montréal est à l'avant-garde et contribue au développement de « Montréal, métropole culturelle ».

À propos du programme Une école montréalaise pour tous

Le programme de soutien Une école montréalaise pour tous, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, vise la réussite et la persévérance scolaires de tous les élèves montréalais qui font face aux enjeux liés à la défavorisation, notamment en contexte pluriethnique.

- 30 -

Pour information sur cette résidence et le dépôt d'une candidature :

Marie-Claude Bertrand
Responsable des communications
Tél : (514) 286-6020, poste 301
Courriel : mc.bertrand@communication-jeunesse.qc.ca

1685, rue Fleury Est, bureau 200, Montréal, Québec, H2C 1T1, Canada

ÉCRIVAIN/ILLUSTRATEUR JEUNESSE EN RÉSIDENCE À L'ÉCOLE

**Critères et normes
2016-2017**

**Conseil des arts de Montréal
Une école montréalaise pour tous
Communication-Jeunesse**

Le Conseil des arts de Montréal (CAM), par l'intermédiaire de son programme de résidences, s'associe à *Une école montréalaise pour tous* (programme du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur), et à Communication-Jeunesse pour offrir trois résidences d'une durée de trois mois chacune à un écrivain ou à un illustrateur jeunesse dans une école primaire desservie par le programme *Une école montréalaise pour tous*, et ce, à compter de l'hiver 2017.

1- OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

La résidence jeunesse à l'école est une résidence de création qui s'accompagne d'un projet de médiation culturelle développé autour de la thématique choisie par l'école participante. Cette résidence est développée en fonction des objectifs suivants :

1- Permettre à un créateur jeunesse qui a publié au moins deux (2) livres en littérature jeunesse de prendre contact avec son public tout en résidant dans l'école et en :

- réalisant un projet artistique littéraire de concert avec les élèves;
- poursuivant son propre travail de création grâce à la rémunération qu'il recevra pour cette résidence.

2- Familiariser le personnel enseignant et les élèves avec le processus de création littéraire.

3- Permettre à un écrivain jeunesse d'entrer en contact avec une école.

2- DESCRIPTION DE LA RÉSIDENCE

La résidence s'étale sur trois (3) mois, soit de la mi-janvier 2017 à la mi-avril 2017. Le créateur qui occupera cette résidence se rend disponible pour dix (10) heures par semaine dont cinq (5) doivent être faites à l'école même, dans un espace qu'on aura aménagé pour lui.

Il est à noter que les écoles participantes de cette édition ont été déterminées par les intervenants d'*Une École montréalaise pour tous*. Les dirigeants de ces écoles ont choisi leur thématique pour le projet de médiation culturelle qu'orchestrera chacun des écrivains ou des illustrateurs jeunesse sélectionnés pour ces résidences. L'appel de candidatures des dossiers des créateurs se fait donc autour de ces thèmes.

École Jean-Nicolet (Commission scolaire Pointe-de-l'Île)

Groupe : 4 classes de 3^e cycle

Thématique : Ouverture sur les autres

« L'ouverture sur les autres nous semble une thématique fort pertinente pour nos élèves. Nous avons par le passé organisé des réseaux littéraires portant sur les différences physiques, l'immigration, l'homosexualité, la guerre, les réfugiés et l'itinérance. »

École Lévis-Sauvé (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys)

Groupe : 4 classes de 1^{er} cycle

Thématique : Les Super héros

« S'il est vrai qu'un héros se distingue par son courage, ses exploits et ses supers pouvoirs, tous autant que nous sommes pouvons aussi devenir des héros dans notre quotidien. »

École de la Petite-Bourgogne (Commission scolaire de Montréal)

Groupe : 2 classes de 2^e cycle

Thématique : Des petits gestes pour demain

« Comment intégrer l'écologie et l'environnement dans les gestes du quotidien à travers un projet culturel qui s'intégrerait à notre projet éducatif sur les saines habitudes de vie ? Voilà le défi qui nous aimerions relever avec un créateur jeunesse ! »

Chaque créateur jeunesse professionnel intéressé par une ou l'autre des résidences doit soumettre un projet de médiation culturelle à réaliser à l'une des trois écoles. C'est donc principalement en fonction de la pertinence de ce projet que le créateur sera choisi.

3- AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

La subvention offerte au créateur sera de 10 000 \$, 5 000 \$ venant du CAM (par l'intermédiaire de son programme de résidences) et 5 000 \$ venant du MEESR.

4- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Tout créateur qui veut soumettre sa candidature à une des résidences doit répondre aux exigences suivantes :

- être un écrivain ou un illustrateur professionnel, soit avoir publié au moins deux livres en littérature jeunesse chez des éditeurs reconnus et agréés;
- résider sur l'Île de Montréal.

Les écrivains et les illustrateurs qui seraient à l'emploi de la Commission scolaire de Montréal, la Commission scolaire Pointe-de l'Île, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, du Conseil des arts de Montréal ou de Communication-Jeunesse ne peuvent soumettre un dossier.

5- ÉVALUATION DES DEMANDES

Le CAM en concertation avec le MEESR, Communication-Jeunesse et chacune des écoles procédera à une évaluation des demandes soumises selon les principaux critères d'analyse suivants :

- les publications antérieures;
- la qualité artistique et didactique du projet de médiation culturelle présenté ainsi que sa pertinence en regard de la thématique choisie par l'école;
- l'apport à l'école et aux élèves;
- la capacité de l'écrivain de mener à terme son projet.

6- MARCHE À SUIVRE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Tout créateur qui désire soumettre sa candidature doit faire parvenir le résumé de son projet, en regard de l'école et du thème choisi, accompagné d'un curriculum vitae. Il peut également inclure à sa demande d'autres documents qu'il jugerait pertinents : dossier de presse, principales réalisations concernant le projet de médiation culturelle présenté, lettres d'appui, etc.

7- DATE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription à la résidence jeunesse à l'école est le **4 novembre 2016**.

8- OBLIGATION DE L'ÉCRIVAIN

Le créateur jeunesse qui aura occupé la résidence devra rédiger un rapport succinct de son expérience. De même, les responsables lui demanderont de collaborer à leur processus d'évaluation de l'expérience.

9- RENSEIGNEMENTS

Pour déposer un dossier de candidature ou pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec :

Marie-Claude Bertrand
Responsable des communications
Communication-Jeunesse
1685, rue Fleury Est, bureau 200
Montréal (Québec)
H2C 1T1

514-286-6020, poste 301
mc.bertrand@communication-jeunesse.qc.ca